



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 3876

Texte de la question

FERMETURE DE L'USINE LEJABY

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Régis Juanico. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue stéphanois Jean-Louis Gagnaire, s'adresse au ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

" Les pouvoirs publics ont fait semblant de nous soutenir. Ils nous ont menti, ils ont préféré les déclarations d'intention à l'action pour garder l'emploi. " Ce cri de colère et de détresse est celui des quatre-vingt-treize salariés de Lejaby, à Yssingeaux, qui occupent leur usine après avoir appris la fermeture du dernier site de production de la marque de lingerie.

Il s'agit en grande majorité d'ouvrières âgées de plus de cinquante ans, avec bien souvent plus de trente-cinq ans d'ancienneté, mais des salaires voisins du SMIC. Depuis le rachat de Lejaby en 1996 par des actionnaires américains, puis un groupe autrichien, la production a été délocalisée à 93 % en Tunisie et en Chine ; 600 emplois ont été supprimés et sept sites de production ont été fermés en Rhône-Alpes. Le nouveau repreneur choisi ne conservera que 194 des 450 salariés, mais va continuer à produire à l'étranger.

Lejaby est aujourd'hui le symbole de l'échec de votre politique industrielle. En dix ans de pouvoir de la droite, 750 000 emplois industriels ont été détruits ; en trois ans, 900 usines ont fermé leurs portes. La disparition du dernier atelier de confection Lejaby est un formidable gâchis de savoir-faire et de compétences.

Alors qu'aucun ministre n'a eu le courage de se rendre sur place, Arnaud Montebourg, lors de sa visite vendredi dernier aux salariés d'Yssingeaux (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), a annoncé que la gauche engagerait un mouvement de relocalisation des activités industrielles.

François Hollande a fait plusieurs propositions volontaristes dans le cadre de son " pacte productif ". (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Philippe Briand. Il n'a pas la carrure !

M. le président. Calmez-vous, chers collègues !

M. Régis Juanico. Parmi elles figure la création d'une banque publique d'investissement pour financer les projets stratégiques des entreprises ;... (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

M. Régis Juanico. ...la création d'un livret d'épargne industrie pour drainer l'épargne vers les PME et les entreprises intermédiaires ; le remboursement des aides publiques pour les entreprises qui délocalisent, ou encore le juste échange pour protéger nos entreprises de la concurrence mondiale déloyale.

Monsieur le ministre, quand allez-vous enfin agir pour défendre nos emplois et nos sites industriels sur le territoire national ? Que répondez-vous aux ouvrières de Lejaby qui disent vouloir continuer à gagner leur vie en travaillant ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Je vous serais reconnaissant de poser vos questions sur un ton apaisé et de manière constructive. (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé., auquel je fais les mêmes recommandations.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, il y a le ton, mais il y a aussi le fond. Se servir du dossier Lejaby pour faire de la politique politicienne, pour essayer de faire croire

qu'avec ceux qui viennent faire de la gesticulation devant les ouvrières, elles s'en sortiraient mieux, ce n'est pas à la hauteur du drame que vivent ces ouvrières. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Albert Facon et M. Bernard Roman. Et lui, monsieur le président, il ne fait pas de la provocation ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Dès le départ, Laurent Wauquiez s'est mobilisé sur ce dossier.

M. Jean-Paul Bacquet. C'est faux !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. En ce qui concerne la décision du tribunal de commerce, vous savez que le parquet n'avait pas la même position, mais le juge est souverain et il a fait son choix.

Je sais pertinemment que, si je parle de restructuration, de reclassement et de revitalisation, ces ouvrières vont me répondre que ce qu'elles voudraient, c'est la poursuite de l'activité. Mais, au-delà de la colère, elles sauront faire la différence entre ceux qui sont dans l'agitation et parlent fort et ceux qui sont dans l'action et oeuvrent de façon juste. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Ce midi encore, avec Laurent Wauquiez, nous avons travaillé sur ce dossier pour voir quelles solutions peuvent être proposées.

M. Michel Lefait. Il serait temps !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. De la même façon, que serait-il resté, après le départ de M. Montebourg, s'il n'y avait pas le contrat de sécurisation, qui permet déjà, pendant une année, d'avoir 98 % du salaire net ? Cela permet au moins aux salariés de ne pas avoir à se poser des questions essentielles telles que celles-ci : est-ce que je peux garder ma maison et rembourser mes traites ? Est-ce que je peux continuer à payer l'emprunt de ma voiture ?

Voilà ce que nous, nous avons fait. Ce n'est peut-être pas de la gesticulation, mais c'est de l'action !

M. Patrick Lemasle. Baratin !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Nous, nous sommes aux côtés des salariés ; nous continuons à nous mobiliser. Si vous pensez qu'il faut éviter les délocalisations et que le coût du travail est une vraie question, évitez de faire de la démagogie et revoyons le financement de la protection sociale. Changez donc de registre, ce sera plus utile pour l'emploi ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3876

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2012